

# Analyse de produits circulants sur le marché noir : retour sur la dernière journée thématique de l'AFR

Vincent Benso / Technoplus/TREND

*Pour sa dernière journée thématique, l'Association française de réduction des risques (AFR) a choisi l'analyse de drogue comme fil conducteur. En effet, la nouvelle loi de santé publique qui officialise cette mission des intervenants de réduction des risques (RdR) remet l'analyse de drogue au goût du jour. Une excellente raison pour Swaps de vous proposer un compte-rendu de cette journée d'échange.*

Nous l'avons appris en fin d'année 2015, l'AFR vit actuellement ses derniers jours. Cette structure n'est pas la première à faire les frais des réductions budgétaires post-crise financière, loin s'en faut : bien qu'inscrite dans la loi, et malgré ses avancées, la RdR demeure fragile. Le recul idéologique, qu'on peut mesurer à la proposition « lycées sans drogue » (LSD) de Valérie Pécresse, montre que « convaincre l'opinion publique » est un enjeu dont l'actualité n'a pas diminué depuis son inscription dans le texte fondateur de l'AFR en 1998.

À travers ses différents projets, ses formations et ses rencontres qui ont catalysé les compétences de générations d'intervenants, l'AFR a poursuivi ses autres objectifs initiaux : réunir les acteurs du champ professionnel, consolider leurs acquis et favoriser les innovations. Pari tenu pour cette dernière journée résolument tournée vers l'avenir.

Ezra Daniel (Direction générale de la santé) a ouvert la journée en apportant quelques précisions juridiques : « Dans sa décision [sur les salles de consommation] le conseil d'État a expliqué qu'une norme juridique ne pouvait être contredite que par une norme juridique de même niveau. Désormais, la RdR intègre le niveau législatif, elle est donc au même niveau que la loi de 70 ». L'introduction d'une mission de « participation au recensement des substances

usagers, sur la composition, sur les usages en matière de transformation et de consommation et sur la dangerosité des substances consommées » ouvre donc une fenêtre de changement. Un changement qui doit répondre à une évolution de contexte sur laquelle sont revenus plusieurs intervenants : diffusion des nouveaux produits de synthèse (NPS) (cf. *Swaps* 72), de produits surdosés et d'arnaques diverses aux conséquences sanitaires non négligeables. Pour Ezra Daniel, dans ce contexte, « même la question des réactifs colorimétriques mérite d'être reposée ».

C'est justement ce à quoi s'est attelé Anthony Beauchet (Interaktion), présentant les résultats d'une étude réalisée auprès de plus de 300 consommateurs et montrant l'intérêt du testing, nominément interdit dans le décret de 2004 entourant la RdR. Les réactifs colorimétriques demeurant autorisés pour les particuliers, on trouve sur le Net des dizaines de tests censés détecter à peu près toutes les substances possibles. Le marketing de ces sites n'insiste généralement pas sur le risque de faux positifs (ou négatifs comme ça a été démontré récemment<sup>1</sup>). Cela conduit Jamel Lazik (Technoplus) à plaider pour la promotion de l'outil mais aussi de ses limites. En effet, si ces dernières sont bien intégrées, le testing permet d'exclure certains produits non conformes sans induire l'impression de fausse sécurité qui a conduit à son interdiction.

<sup>1</sup> « Home pill testing doesn't show up PMA in a pill », *Global drug survey*, Youtube, 2013.





Panneau d'information pour le public sur l'héroïne.

Chromatographie liquide à haute performance (HPLC) mobile du groupe de travail Safer Nightlife suisse (SNS) en milieu festif.

D'autres techniques plus performantes existent, comme le montrèrent les interventions de Sandrine Sabini, pharmacien principal à l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale et de Nicolas Authier et Damien Richard (pharmacologie médicale, CHU de Clermont-Ferrand) : d'abord la chromatographie gazeuse (GC) ou liquide (HPLC), associée à la spectrométrie de masse (MS), technique de référence qui apporte des données qualitatives et quantitatives, mais aussi la chromatographie sur couche mince (CCM), les tests immunochimiques, l'ionscan, le raman et la spectrographie infrarouge.

La CCM est une technique « séparative » : elle permet de distinguer tous les composés actifs d'un échantillon, même ceux qui ne sont pas identifiés, contrairement aux quatre dernières qui sont en revanche mobiles, plus simples et plus rapides mais qui demandent un investissement matériel important tandis que c'est surtout le coût logistique de la CCM qui est important.

Noter qu'il n'y a pas pour l'instant de technique idéale, Nicolas Authier et Damien Richard plaident donc pour des combinaisons de techniques.

Un tour d'horizon des pratiques développées à l'international a été présenté par Émilie Coutret, ancienne coordinatrice du projet inter-européen NEWIP. Les Suisses de Saferparty et les Autrichiens de Checkit semblent les plus en avance avec des analyses par HPLC-MS ou GC-MS réalisées en grand volume (1 000/an pour Checkit), sur lieu d'accueil fixe mais aussi directement sur les sites d'événements festifs. Et avec des résultats d'analyse diffusés

sans restriction (sur Internet et, via des panneaux, sur site). Le coût d'un tel dispositif est malheureusement prohibitif pour d'autres pays, ainsi les Espagnols d'Energy Control propose des analyses par HPLC-MS mais font porter les coûts par les usagers : 50 euros par analyse, réglable en bitcoins pour préserver l'anonymat. Ce service ouvert à l'international et pensé pour répondre à la problématique des produits vendus sur le darknet rencontre un franc succès avec 500 analyses/an.

Un autre dispositif de collecte d'échantillons par voie postale, Wedinos, a été développé au Pays de Galle. Les résultats (quantitatifs ici aussi) sont disponibles sur Internet.

Les deux principaux dispositifs français étaient aussi représentés. Thomas Nefau, coordinateur national du Système d'identification national des toxiques et substances (SINTES), a présenté le fonctionnement et les évolutions du dispositif d'analyse de l'OFDT. Répondant par avance à un certain nombre d'interrogations concernant la cessation des bulletins semestriels d'information, il a annoncé la création d'une lettre d'information publique reprenant l'ensemble des analyses, les cas marquants, les NPS détectés et les échanges européens avec l'OEDT. Il a de plus affirmé la fonction de RdR du dispositif et sa volonté d'améliorer les délais de rendu des résultats. Un partenariat avec le dispositif de CCM qui devrait entrer dans le dispositif de veille nationale a aussi été annoncé.

Le fonctionnement des dispositifs d'analyse par CCM a été présenté par Sandra Nordmann et Yann Granger, du



Spectromètre infrarouge Bruker.



Kits de dépistage de drogues EZ.

Bus 31-32. Initiés vers 2000 par la mission XBT de Médecins du Monde (MDM) qui depuis les transfère progressivement vers des structures porteuses, ces dispositifs sont actuellement les plus développés en France. Le bilan du Bus 31-32 est positif avec un nombre important de produits analysés, de bons retours des usagers et surtout une augmentation des conversations traitant du contenu des produits en circulation. Cependant, leur dispositif est peu financé et tourne avec moins de 0,2 ETP (équivalents temps plein), ce qui impose un rythme lent (deux sessions d'analyse/mois). Cela pose la question de la formation à l'analyse de bénévoles non chimistes ou pharmaciens (possible, comme le montre l'expérience de Technoplus), ainsi que celle de l'utilisation de nouvelles techniques, plus simples, plus mobiles et éventuellement quantitatives. Des changements de protocoles dans le rendu des résultats qui se fait à l'heure actuelle uniquement de manière personnelle à l'utilisateur et par oral pourraient aussi être envisagés.

Cet angle a surtout été développé dans la présentation de Technoplus : cette structure ne disposant pas de lieu d'accueil et l'analyse étant réalisée de façon différée, le rendu de résultat à l'oral suppose de recontacter par téléphone l'utilisateur, ce qui s'avère souvent problématique. Cette question de l'assouplissement des protocoles de collecte d'échantillon (voie postale) et de rendu des résultats (sur Internet) a suscité de nombreux débats. Avec l'intervention de Nicolas Baldovani, l'assistance médusée a découvert l'existence en France d'un dispositif d'analyse par HPLC-MS par correspondance développé de

manière totalement bénévole et autonome par une association d'un genre nouveau (cf. *Swaps 72*). Fort d'une cinquantaine d'analyses réalisées sur des produits suspects repérés via les *trip reports* et les échanges de consommateurs de NPS sur les forums, Not For Human a déjà lancé plusieurs alertes sur des produits au contenu non conforme et parfois dangereux.

Le représentant de la société Narcocheck, qui produit des réactifs colorimétriques et immunochimiques, a expliqué le fonctionnement de ces derniers, moins connus, qui sont façonnés pour détecter une molécule donnée. On retiendra qu'élaborer de nouveaux tests détectant par exemple un produit de coupe dangereux est possible bien qu'onéreux.

Le représentant de Bruker a fait la démonstration, très attendue, du spectromètre à infrarouge. Présent tout au long de la journée sur un stand, il a pratiqué une dizaine d'analyses d'échantillons apportés par le public. La simplicité d'utilisation de l'appareil et la qualité des informations délivrées ont impressionné l'assistance. Le coût de l'appareil en revanche (plus de 25 000 euros en comptant l'environnement logiciel et la base de donnée « Tictac » développée par les services de toxicologie judiciaire anglais) demeure prohibitif pour beaucoup de structures.

En bref, une esquisse des développements possibles d'un service qui, comme l'a confirmé Delphine Vilain (ARSIF) dans son intervention, intéresse grandement les pouvoirs publics. Les vidéos des interventions sont en ligne sur le site de l'AFR.